



Vœux du Maire



Les derniers jours de décembre se rapprochent à grands pas, l'année 2018 s'achève, que le temps passe vite !!!

Cette année a été particulièrement chargée avec le suivi des investissements programmés et la réalisation de nombreux travaux sur la commune. Aussi, c'est le moment pour moi de faire le bilan de l'année écoulée :

* **création du lotissement de Mesgloaغن**

1^{ère} tranche : création de 29 lots (tous vendus)

2^{ème} tranche : création de 31 lots (à ce jour 12 réservations)

* **construction d'un espace multigénérationnel**, avec trois salles dédiées à l'enfance et trois salles modulables pour les associations.

* **extension du réseau d'assainissement** à Castellere et au Stancou

* **étude et plan de rénovation de la salle TY AN OLL**

* **entretien de voirie sur l'ensemble du territoire communal.**



Durant l'année 2019 nous terminerons les investissements que nous avons promis de réaliser durant le mandat :

- **achèvement de l'espace multigénérationnel et mise à disposition des associations en septembre**
- **fin des travaux de la 2^{ème} tranche du lotissement**
- **transformation de la salle TY AN OLL en deux locaux commerciaux**
- **entretien de voirie sur l'ensemble du territoire communal**

A la fin de l'année 2019 au début 2020, nous commencerons les travaux des logements pour personnes âgées (12 logements). Toutes ces réalisations sont travaillées en commission et débattues en conseil municipal. Cela implique responsabilité, compétence et solidarité, mais je sais que je peux compter sur la détermination des adjoints et des conseillers municipaux. Pour cette dernière année de mandat nous continuons à travailler avec la même détermination pour tenir les engagements que nous avons pris lors des dernières élections municipales.

Le jeudi 12 juillet, le tour de France a traversé la commune en passant au bourg, un évènement exceptionnel qui ne se reproduira pas de sitôt. A cette occasion toute la population s'est sentie concernée et a donné une très belle image de notre collectivité. Cette solidarité, cette motivation ont été relatées par les médias nationaux et internationaux.

Ce savoir-faire de nos acteurs locaux, associations, agriculteurs, municipalité a été encensé par les pouvoirs publics et reconnu par les autres collectivités locales. Ce fut, un succès populaire sans précédent sur notre commune, aussi je tenais à vous remercier une fois encore pour votre investissement lors de cette manifestation.

L'année s'achève malheureusement sur l'attentat du Marché de Noël de Strasbourg. Cet acte odieux a touché des victimes innocentes. Au moment où j'écris ces quelques lignes, j'ai une pensée particulière pour elles et leurs familles. Aussi, pendant ces fêtes, ne les oublions pas, elles méritent notre respect et notre affection.

Depuis quelques années nous subissons une grande crise sociale avec la mobilisation des gilets jaunes. Une grande partie de la population manifeste son mécontentement et demande plus de pouvoir d'achat. J'espère que notre classe politique tiendra compte de ces revendications pour répondre à la désespérance de ses concitoyens, qui s'est installée en France depuis une trentaine d'année. Ces réformes permettraient de réconcilier le peuple avec notre élite politique qui est bien loin des réalités du quotidien.

Avant de conclure, je voudrais vous faire part de mon inquiétude du transfert de compétences des communes vers la communauté des communes. Depuis plusieurs années et avec la mise en place de la loi NOTRE, nous assistons à des transferts de compétence dont l'urbanisme, l'eau, l'assainissement et bientôt la gestion des écoles qui sont les leviers économiques et sociaux indispensables à notre vie communale. Je crains qu'avec tous ces transferts imposés, on soit en train de couper le citoyen des élus de base (Maire, conseillers municipaux). Ces décisions prises par les pouvoirs publics politiques nationaux et quelques technocrates parisiens dépouillent le pouvoir des communes au profit de grandes structures bien plus anonymes. Les communes sont en grand danger, elles sont sur le point de disparaître et avec elles, ce lien de proximité si cher à nos concitoyens. Cette réforme n'a pas de sens dans la mesure où le pouvoir sera centralisé et qu'elle éloigne encore plus le citoyen du pouvoir de décision. Aussi, je resterai très vigilant pour que cette loi inadaptée ne remette pas en cause la liberté d'action de notre collectivité.

A l'aube de cette année 2019, au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS et des employés communaux, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le maire.



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)
Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux

Samedi 12 janvier

ALSH – 06.66.43.46.42

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38

bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissance :

LATOUR Augustin, 1 impasse François-René de Chateaubriand, le 5 mai 2018.

BIHAN Louna, Keramoal, le 29 novembre.

Décès :

TIGREAT Jeanne-Louise, 99 ans, le 24 novembre. Elle était la doyenne de la commune en maison de retraite de Lannouchen.

LE BERRE Jean-Paul, 69 ans, Kergroas, le 13 décembre.

Urbanisme

Permis de construire accordés :

Mr DIDOU Fabien, **carport**, 3 impasse des Lilas.

Non opposition à déclaration préalable :

Mr BARON Pierre-Yves, abri bois, Maneuric.

Mr LE GOFF Jean-Yves, **division en vue de construire**, 2 rue du Penquer.

HORAIRES MAIRIE

A l'occasion des fêtes de fin d'année la mairie sera fermée le 24 décembre dans l'après-midi et le 31 décembre toute la journée.

VŒUX ANNEE 2019

Tous les habitants, notamment les nouveaux résidents, sont invités à un **pot de l'amitié**, servi à l'occasion de la présentation des vœux de la municipalité le **vendredi 11 janvier 2019 à 19h** à l'Espace Sklerijenn en présence des présidents des associations de la commune.

BILAN TELETHON

Au lendemain du Téléthon 2018, merci aux organisateurs ainsi qu'aux associations et aux participants à qui nous devons la réussite de cette manifestation annuelle.

Une fois de plus la générosité des Plouneventériennes et Plouneventériens était au rendez-vous (Théâtre, courses, vente de gâteaux, merguez-saucisses, marche, tournoi de kin ball, randonnée...).

Grâce à vous, **10 300 €** ont été reversés au Téléthon.

C'est donc très chaleureusement, que j'adresse à toutes et à tous mes sincères remerciements et vous donne rendez-vous en 2019 avec toujours autant d'enthousiasme.

Le Maire

Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant. **Quel type de détecteur choisir ?** Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE. **Où installer le ou les détecteurs ?** La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ? C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés :

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
 - 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
 - L'intoxication par les fumées est la 1ère cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.
- Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

Collecte sélective

Beaucoup trop de dépôts de verre en grande quantité ont lieu dans les conteneurs emballages.

Aussi, veillez à ce que les emballages en verre soient mis dans les conteneurs VERT. Si vous les mettez dans les conteneurs JAUNES ou BLEUS, ils ne sont pas acheminés au bon centre de tri et peuvent blesser les trieurs ou endommager les machines de tri. Pour toute question sur le tri, n'hésitez pas à demander votre mémo tri ou à appeler la CCPL au 02 98 68 42 41.

Merci par avance.

Messes de janvier

Dimanche 6 :

10h30 à Landivisiau

Samedi 12 :

18h00 à Plouneventer

Dimanche 13 :

10h30 à Landivisiau

Dimanche 20 :

10h30 à Landivisiau

Samedi 26 :

18h00 à Plouneventer

Dimanche 27 :

10h30 à Landivisiau

Baptêmes :

Marie Michelle ILY
02.98.20.88.16

Mariages :

Marie-Françoise CARIOU
02.98.20.83.12

Obsèques :

Jean-Paul ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58/06.79.64.04.23

Vie associative et sportive

Riverains de la BAN

L'assemblée générale de l'association des riverains de la BAN se tiendra le vendredi 8 février à 18h30 à la maison pour tous de BODILIS.

Ordre du jour : bilan moral, financier et questions diverses

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

Nous comptons sur votre présence.

CLUB « LOISIRS ET DETENTE »

Assemblée générale : Elle aura lieu le mardi 22 janvier à l'Espace Sklerijenn à 11h30.

Une permanence pour les inscriptions et le renouvellement des adhésions (15 €) aura lieu de 10h30 à 11h15. La réunion sera suivie d'un repas. Inscription auprès de Rosa (02.98.20.87.21) pour le jeudi 10 janvier.

Théâtre les samedis 16 et 23 février et les dimanches 17 et 24 février.

Le conseil d'administration vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

OXYGENE : Marche, Trail, Footing, Course à pied

OXYGENE : MARCHÉ, TRAIL, COURSE.

Evénements :

Le samedi 05 janvier : à 13 h 30 au terrain de foot, fléchage des parcours de la sortie nature, venez nombreux avec équipements.

Le dimanche 06 janvier : Sortie nature à Plouneventer départ au lieu-dit de Locmélard SARL Roudaut : 25 km à 9h00, 15 km à 9h20 et 11,5 km à 9h30 et marche (10 km) à 9h30. Cette manifestation sera suivie pour les membres du club et leur famille d'un bœuf bourguignon à l'Espace SKLERIJENN, veuillez-vous inscrire auprès de Solange LE CŒUR au 02.98.83.73.51, avant le dimanche 31 décembre. Merci d'avance.

SECTION MARCHÉ

Le dimanche 06 janvier : Plouneventer sortie nature, 10 km à 9h30 au lieu-dit de Locmélard.

Le dimanche 13 janvier : Landerneau : 8,5 km - Rdv à 13h30 à la place de la Liberté.

Le dimanche 27 janvier : Plouvorn (Interclubs) : 10 km - Rdv à 9h00 à la place de la Liberté.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

Inter-clubs, trails et courses.

Le samedi 05 janvier : **Le Cloître St-Thégonnec** (Trail-Entre chien et loup) : 16,2 km à 18h30 et 8,5 km à 18h00.

Le dimanche 06 janvier : **Plouneventer** (Interclubs) : 25 km à 9h00, 15 km à 9h20 et 11,5 km à 09h30.

Le dimanche 13 janvier : **Cléder** (Interclubs) : 16 et 11 km à 9h30.

Le dimanche 20 janvier : **Plouénan** (Trail - Tro Kerellon) : 23 km à 9h00 ; 13 km à 09h45 et 7 km à 10H45

Le dimanche 27 janvier : **Plouvorn** (Interclubs) : 16 et 10 km à 9h30 - **Guissény** (Les foulées de la baie) : 10,1 km à 10h00.

VELO SPORT

Section VTT :

13 Janvier : Rando VTT à Guilers

20 Janvier : Parcours sur la commune

Section route :

6 janvier : 55 km à 9h

13 janvier : 60 km à 9h

20 janvier : 60 km à 9h

27 janvier : 62 km à 9h

3 février : 65 km à 9h

Le 6 janvier : sortie nature à Locmélard, marche et trail puis **pot du nouvel an pour les adhérents à 11h30**, salle du terrain de sport.

Le 11 Janvier à 20h15 : préparation du loto, salle du terrain de sport.

Le 27 Janvier : Loto à l'Espace Sklerijenn.

Inscriptions pour le cochon grillé qui aura lieu le 10 Février, pour le 27 Janvier dernier délai auprès de Christophe. Les 24 heures de la chouette Guilérienne auront lieu le 1^{er} et 2 Juin, inscriptions au plus tôt auprès d'Anthony ou Christophe, munie d'un certificat médical de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Les P'tites Annonces

IMMOBILIER

A louer maison proche voie express. RDC : pièce de vie avec coin cuisine, SDB, WC. Etage : 2 chambres, cabinet de toilette. Chauffage fioul, garages, jardin clos. Libre le 1er Mars 2019. Loyer 500€ ☎ 02 98 20 83 32

A noter dans vos agendas

★ Vœux de la municipalité à toute la population

Vendredi 11, à 19h, cérémonie organisée par la municipalité, à l'Espace Sklerijenn.

★ Loto

Dimanche 27, organisé par le vélo sport, à l'Espace Sklerijenn.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **samedi 19 janvier**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie

Bonne Année 2019